



**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS POUR DISTRIBUTION AUX ETATS-UNIS,
NI AUX AGENCES DE NOUVELLES AMÉRICAINES**

Pour diffusion immédiate

TSX: FER

**LES MINES DE FER CENTURY ANNONCE UNE ÉVALUATION ÉCONOMIQUE PRÉLIMINAIRE POSITIVE
POUR SON PROJET DE DSO DE JOYCE LAKE**

Toronto, Ontario le 25 mars 2013 – Les Mines de fer Century (TSX: FER) (« **Century** » ou « **la Société** ») a le plaisir d'annoncer la réception des résultats d'une évaluation économique préliminaire (« **EEP** ») préparée par Cima+ pour son projet de DSO de Joyce Lake, situé dans la province de Terre-Neuve et Labrador près de Schefferville, Québec.

Un résumé des résultats de l'EEP, basée sur le rapport technique NN43-101, se trouve ci-dessous. Le rapport technique de l'EEP sera affiché sur SEDAR et sur le site de la Société d'ici 45 jours.

**RÉSULTATS ESTIMÉS DE L'EPP DU PROJET DE DSO DE JOYCE LAKE BASÉS SUR UNE PARTICIPATION À
100 % DU PROJET :**

- Valeur actuelle nette (VAN) de 94,5 millions de dollars (avant les taxes) escomptée de 8 % Net
- Taux de rendement interne (TRI) de 35 % (avant les taxes)
- Période d'amortissement de 2,9 ans après le début de la production
- Durée de vie de la mine de 4 ans à un taux de production de 2 Mtpa de minerai en morceaux et de fines agglomérées
- Apport de capital initial au projet de 96,6 de millions de dollars
- Coût moyen d'exploitation de 62,80\$/tonne de produit (morceaux et fines agglomérées)
- Précision de l'estimation +/-35 %

RÉSUMÉ DE L'EEP

L'EEP du projet de DSO de Joyce Lake est basée sur une production 1 Mtpa pour la première année et de 2 Mtpa de produit pour les années qui suivent (35 % de morceaux et 65 % de fines agglomérées). Les activités minières auront lieu à l'année, mais en hiver, la roche minéralisée sera transportée à travers la Baie Iron Arm du Lac Attikamagen par un pont de glace. La roche minéralisée sera triée par voie sèche à l'usine de concassage et de criblage. Les morceaux et les fines agglomérées seront transportés par

camion 28km à une nouvelle boucle ferroviaire. Les deux produits seront chargés par véhicule à bord d'une voiture ferroviaire. Le projet envisagé sera desservi par des navettes aériennes, avec des camps près de l'usine d'enrichissement.

Sandy Chim, Président et chef de la direction des Mines de fer Century, a déclaré :

« Nous sommes très satisfaits de l'EPP du projet de DSO de Joyce Lake de Century. Elle établit un taux de rendement interne avant les taxes de 35 % sur un investissement initial de moins de 100 millions de dollars et une période d'amortissement inférieure à trois ans, basée sur des prévisions des prix qui sont conservatrices comparativement à celles qui prévalent actuellement pour le long-terme. Nous poursuivons l'exploration de Joyce Lake au-delà de la délimitation actuelle de ses ressources, ainsi que d'autres cibles de DSO sur d'autres propriétés de Century, visant à soutenir et à assurer la croissance de l'exploitation.

« Notre stratégie est de bâtir la valeur de Century progressivement, débutant par des projets de DSO nécessitant des investissements initiaux modestes, afin de générer des flux de trésorerie dans un avenir rapproché, positionnant ainsi la Société pour entreprendre les projets de magnétite et de taconite qui nécessitent des investissements et un financement plus importants. »

L'exploitation minière

L'estimation des ressources dans la fosse à partir de fosses optimisées sur le plan économique a été définie selon les coûts d'exploitation et les prix de vente (définis ci-dessous) et basée sur les modèles des ressources SGS-Géostat de mars 2013. Les ressources dans la fosse comprennent les catégories de ressources mesurées, indiquées et présumées à partir des modèles de bloc. Un total de 7 Mt de ressources serait exploitables sur une période de 4 ans par un contracteur disposant de camions de 64 tonnes et des excavatrices hydrauliques de 5 m³. Voici d'autres faits saillants de l'exploitation minière :

- Production moyenne annuelle des ressources : 2 Mt de ressources d'une teneur de 62,2 % Fe, 7,5 % SiO₂, 0,6 % Al₂O₃, 0,9 % Mn et 1,6 % LOI
- Ratio de décapage moyen au cours de la vie de la mine de 4.8:1 (puisque le recouvrement du poids sera de 100 %, le ratio de décapage pourra être plus élevée que le taux typique de l'industrie)

Analyses métallurgiques

Le projet de DSO de Joyce Lake, dans la région de Schefferville, démontre un potentiel économique viable pour un gisement de DSO. Trois (3) échantillons en vrac de 10 tonnes ont été recueillis et analysés aux fins du développement des schémas de traitement. Le schéma du traitement par voie sèche consistant du concassage et du criblage a été développé afin de permettre la production de minerai en morceaux et de fines agglomérées concentrées d'une teneur moyenne de 62 % Fe de qualité alimentaire avec un taux de recouvrement de 100 % sans générer de résidus. Les analyses ont aussi démontré une bonne concentration de gravité potentielle pour des phases de développement futur permettant de traiter du minerai de teneur inférieure par un procédé humide.

Installations portuaires et transport du produit

Century a l'intention d'utiliser un transporteur public pour expédier le produit de la région de Schefferville jusqu'au Port de Sept-Îles.

Prix de vente du produit et étude de marché

Century a utilisé une estimation indépendante du prix du marché pour le minerai de fer auprès d'un analyste de marché indépendant. Les résultats de cette analyse sont ci-dessous et ont été utilisés dans l'évaluation économique du projet :

- Prix moyen de vente du minerai en morceaux : 108\$US/tonne 62 %Fe, FAB Sept-Îles
- Prix moyen de vente des fines agglomérées : 93\$US/tonne 62 %Fe, FAB Sept-Îles

Résumé des coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation suivants ont été estimés par Cima+, avec l'apport d'autres parties. Le coût d'exploitation total au cours de la moyenne de durée de vie de la mine est estimé à 62,80\$/tonne de concentré, basé sur les éléments suivants :

Coût d'exploitation	\$/tonne concentré
Production de la mine	21,40
Usine de concassage et de criblage	4,35
Frais généraux et administratifs	6,85
Transport de produit	2,82
Exploitation, gare de triage	0,86
Transport ferroviaire	22,36
Manutention portuaire	4,16
TOTAL	62,80\$

Résumé des coûts d'investissements initiaux

Les coûts d'investissements initiaux de l'EEP ont été estimés par Cima+ à partir des soumissions des fournisseurs et de sa base de données interne.

Investissement	Millions \$
Mine de Joyce Lake	10,8
Usine de concassage et de criblage	10,5
Chemin de fer et gare de triage	10,3
Wagons	20,4
Route et infrastructures	24,3
Camions	6,7
Investissement direct total	83,0\$
Ingénierie, fourniture des équipements et supervision de la construction (EPCM) à 10 % des coûts directes (excluant l'équipement mobile)	5,6
Fonds de réserve de 10 %	8,0
Coût total du projet	96,6\$

Autres présomptions économiques

- Taux de change présumé : 1,00\$CAD = 1,00\$USD
- Prix du carburant : 1,50\$ du litre pour le diesel
- L'exploitation de la mine et la chargeuse sont fournies et exploitées par un sous-traitant
- Les installations du camp sont en crédit-bail

L'évaluation préliminaire comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées comme étant trop spéculatives pour qu'on puisse leur appliquer les facteurs économiques qui permettraient de les classer en tant que réserves minérales, et il n'y a pas de certitude que l'évaluation préliminaire sera réalisée.

Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et n'on pas de rentabilité économique démontrée. Les estimations de ressources minérales dont il est question dans le présent document peuvent être affectées par les évaluations subséquentes minières, environnementales, de traitement, de permis, fiscales, légales, politiques ou autres. L'information actuelle est insuffisante pour évaluer à quel point le développement potentiel des ressources minérales décrites dans le présent document pourrait être affecté par ces facteurs de risque.

Rapport technique

Un rapport technique conforme à la Norme nationale 43-101 sera affiché sur SEDAR et sur le site web de la Société dans les 45 jours suivant la diffusion de ce communiqué. Il est en voie de préparation sous la direction de Jean-Sébastien Tremblay ing. de Cima+, une personne qualifiée tel que défini à la norme nationale 43-101, avec des contributions de Claude Duplessis P. ing., Jefferey Cassoff ing., et Mathieu Girard ing.

Personne qualifiée

L'EEP a été préparé sous la direction de Jean-Sébastien Tremblay ing. de Cima+. M. Tremblay est une personne qualifiée selon la norme nationale 43-101 et il est indépendant de Century. M. Tremblay a revu les renseignements techniques compris dans ce communiqué, et il en est responsable. M. Tremblay a vérifié toutes les données divulguées dans ce communiqué.

Le projet DSO de Joyce Lake

Le projet DSO de Joyce Lake fait partie du projet Attikamagen de la Société. Le projet Attikamagen comprend 1 022 concessions minières qui chevauchent la frontière entre les provinces de Québec et de Terre Neuve et Labrador. La propriété de Hayot Lake faisant partie du projet Attikamagen comprend 405 cellules désignées au Québec tandis que la propriété de Joyce Lake comprend 617 concessions minières à Terre Neuve et Labrador. Le projet Attikamagen est de 34 348 hectares et elle est située à environ 20 km au nord-est de Schefferville, Québec.

Au sujet de Century

Century est une entreprise d'exploration et de développement consacrée à l'exploration et au développement potentiel de projets de minerai de fer au Canada. La Société détient des intérêts importants dans plusieurs propriétés dans l'ouest du Québec, dans la région prolifique de production de

minerai de fer de la Fosse du Labrador dans l'est du Québec, et dans l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador. Century compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO Resources et Minmetals Exploration & Development (Luxembourg) Limited S.à.r.l., deux sociétés d'état chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets de minerai de fer.

Les Mines de fer Century détient des intérêts dans les projets d'exploration miniers suivants, situés dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador :

- Le projet de Duncan Lake, dans lequel Century détient une participation accumulée de 65% en vertu d'une entente d'option et de coentreprise avec Augyva Mining Resources Inc. (TSX-V: AUV) (« **Augyva** »). Century a signé une entente-cadre de coentreprise avec WISCO qui permet à WISCO d'acquérir une participation de 40 % dans le projet Duncan Lake.
- Le projet d'Attikamagen dans lequel Labec Century Iron Ore Inc. (« **Labec Century** ») détient une participation de 56 %; Century a soumis sa demande d'acquisition d'une participation supplémentaire de 4 % en vertu de l'entente d'option et de coentreprise Attikamagen avec Mines de fer Champion (TSX:CHM) (« **Champion** »). Champion poursuit actuellement sa vérification préalable à la conclusion du transfert de ce 4 %. Tel qu'elle l'a annoncé le 26 septembre 2012, Labec Century est une coentreprise de Century et de WISCO International.
- Le projet de Sunny Lake, une coentreprise de Century et de WISCO International dans le cadre de l'entente de coentreprise de Sunny Lake, tel qu'annoncé par Century le 29 novembre, 2012.
- Les projets d'Astray, de Grenville, de Menihek et de Schefferville, récemment acquis d'Altius Minerals Corp. (TSX:ALS) détenus à 100 % par Century, sauf le projet Astray, dont Century a vendu une participation de 80 % et conservé une participation de 20 %.

L'objectif de la Société est d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement des projets de minerai de fer au Canada et de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien. Site Web des Mines de fer Century : www.centuryiron.com

Renseignements:

Bob Leshchyshen, MBA, CFA
Vice-Président, Développement corporatif et relations avec les investisseurs
416-977-3188, Ext. 109
bob.leshchyshen@centuryiron.com

Pauline Couture
PCA
514-927-8424
pmc@pcassociates.ca

MISE EN GARDE SUR LES RENSEIGNEMENTS PRÉVISIONNELS

Ce communiqué peut contenir des renseignements prévisionnels au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les renseignements prévisionnels portent sur l'avenir plutôt que sur le passé. Dans ce contexte, les énoncés portent souvent sur le rendement attendu des affaires et des finances, et

contiennent souvent des mots tels que « prévoit », « croit », « planifie », « estime », « s'attend à » et « a l'intention de » ou une autre expression semblable, ou des énoncés selon lesquels tel ou tel action ou événement « pourrait » ou « devrait » se produire ou être entrepris, ou leur contraire. Hormis les faits historiques, les énoncés prévisionnels comprennent, mais ne se limitent pas aux énoncés portant sur les énoncés sur la production future, sur les coûts d'exploitation et les investissements initiaux, les projections du taux de rendement interne, de la valeur actuelle nette, de la période d'amortissement, de la durée de vie de la mine, des investissements initiaux du projet et de la moyenne du coût d'exploitation pour le projet de Joyce Lake, les détails des besoins en infrastructure et d'exploration future et le développement du projet de Joyce Lake. De par leur nature, les énoncés prévisionnels traitent de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations diffèrent de façon déterminante de ceux prévus ou décrits lors de tels énoncés prévisionnels. Ces facteurs de risque comprennent, entre autres, les risques suivants : le besoin de financement additionnel; les risques d'exploitation associés à l'exploration minière; la possibilité que les résultats d'analyse ne tiendront pas sur une échelle plus importante; le besoin de permis; les fluctuations dans les prix des matières premières; les questions de titre; les recours en matière de responsabilité environnementale et les assurances; la dépendance sur le personnel clé; le potentiel de conflits d'intérêt parmi certains dirigeants, administrateurs ou promoteurs avec certains autres projets; l'incapacité de conclure de contrats pour les installations ferroviaires, portuaires et énergétiques; les mésententes avec des groupes des Premières nations; l'absence de dividendes; la concurrence; la dilution; la volatilité du prix de nos actions ordinaires et le volume et risques additionnels identifiés dans la section sur les facteurs de risque dans le formulaire annuel d'information de la Société pour l'année terminée le 31 mars 2012, d'autres rapports et soumissions auprès de la Bourse de Toronto (TSX) et des autres agences canadiennes de réglementation des valeurs. Les énoncés prévisionnels sont formulés à partir des croyances, des estimés et des opinions de la direction à la date de publication. Century ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prévisionnels dans le présent document si ces croyances, estimés opinions ou d'autres circonstances devaient changer, sauf dans les cas où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent. Les investisseurs sont prévenus de ne pas attribuer de certitude excessive aux énoncés prévisionnels.